

S.E.P.A.N.S.O. LANDES

**Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de
la Nature dans le Sud-Ouest**

Association du département des Landes

Siège social : route de Cazordite - 40300 Cagnotte

☎ : 05 58 73 68 11 - Fax : 05 58 73 14 53

10 janvier 2007

La SEPANSO LANDES tient à s'exprimer lors de cette concertation même si celle-ci n'a pas été organisée dans de bonnes conditions. On ne peut qu'être étonné d'apprendre in extremis dans Sud-Ouest le 28 décembre 2006, en pleine trêve des confiseurs, qu'une concertation locale est ouverte et que celle-ci sera close le 13 janvier 2007. L'étonnement est d'autant plus grand que Grand Dax Infos, magazine de la Communauté des Communes du Grand Dax (N° 8 - Novembre & Décembre 2006) n'avait rien annoncé.

La SEPANSO LANDES, une fois de plus, regrette l'absence de vision globale d'un plan de circulation pour l'agglomération dacquoise. Une fois encore les autorités locales poursuivent la politique du saucissonnage d'une grande infrastructure. Alors qu'on nous présente une partie d'un grand projet, les premières rumeurs reprennent sur le franchissement ouest. On omet les autres possibilités de

fluidification de la circulation : passage sous la voie ferrée pour faciliter les échanges entre Dax-Sablar et St Paul les Dax...Nous avons donc nettement l'impression qu'il y a une manipulation des esprits : préparation psychologique des citoyens en les concentrant sur une partie du problème pour éviter qu'ils élargissent la problématique et aboutissent à une réflexion globale.

D'ailleurs l'examen du dossier tend à confirmer cette impression fâcheuse : on a nettement l'impression que le Service Aménagement du Conseil Général a fait ses choix et qu'au travers de la présentation on cherche à faire accepter ceux-ci de manière subliminale (cf page 8 ou page 13 par exemple). Les justifications sont beaucoup plus acceptables.

La présentation fait pratiquement abstraction au fait qu'une grande partie du projet se situe en zone inondable et qu'un PPRI a été défini. Il nous semble qu'une cartographie à ce sujet s'imposait.

La justification du projet, ce sont les chiffres de la circulation et l'analyse des trajets. La conclusion qu'en tire la SEPANSO est quelque peu différente : les études semblent nettement indiquer qu'il y a une inadéquation criante des offres de transports en commun avec les besoins des citoyens. D'où un projet qui vise à répondre aux attentes particulières au moyen d'automobiles. Alors que chacun reconnaît enfin que les transports avec les émissions de gaz à

effet de serre (CO₂, NO_x ...) induisent des problèmes de santé (particules, ozone ... à l'origine de cancers, d'asthme ...) et d'environnement (perte de biodiversité, changement climatique ...), le Conseil Général continue à utiliser un raisonnement du siècle passé pour justifier un aménagement de qualité douteuse.

La SEPANSO regrette que les enjeux environnementaux n'aient pas été suffisamment soulignés. Ainsi en page 9, nous aurions pensé que la préservation du milieu naturel soit un enjeu au moins aussi fort que la ressource en eaux (potable et thermale). Les deux ne sont-ils pas d'ailleurs liés ? Il semble étrange que le mot « Habitats » ne soit pas mentionné. Est-ce parce que la Directive Habitats impose des contraintes fortes ? Pourtant des espèces emblématiques (cistude, agrion de Mercure ...) dont la présence devrait nous remplir d'orgueil, sont bien présentes ici ou là. Une carte spécifique des Habitats remarquables là encore s'imposait.

La SEPANSO LANDES constate que beaucoup d'eau a coulé depuis la dernière réunion de concertation ! Qu'une procédure de concertation écrite soit utile est un fait indiscutable, mais sur de telles bases et dans des conditions pareilles, il n'est peu probable que celle-ci permette d'en tirer des orientations incontestables. Nous sommes loin d'une véritable démocratie participative.

En ce qui concerne les sections du tracé lui-même, la SEPANSO LANDES demande au Conseil Général de respecter l'environnement qu'il est censé préserver. Nous avons déposé des observations particulières sur le registre d'YZOSSE, là où nous avons identifié des enjeux environnementaux forts (La SEPANSO soutient que la variante intermédiaire V3 semble un moindre mal).

Sur tout le tracé, il y aura des impacts environnementaux importants. Les informations listées en page 19 sont clairement insuffisantes. Le Conseil Général énumère une liste d'études dans fournir les références de celles-ci (Site Internet ?) ou le lieu où celles-ci sont accessibles. La SEPANSO LANDES souhaite avoir accès à cette information et invoque une nouvelle fois la Convention d'Aarhus pour que tout citoyen puisse consulter ces documents.

Georges CINGAL
Président SEPANSO LANDES
Secrétaire Général Fédération SEPANSO
Administrateur France Nature Environnement
Vice-Président Bureau Européen de l'Environnement